AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-4-9-70 091776

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "ALSACE ET LORRAINE"

(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

Cité Administrative — 67 - STRASBOURG
Tél. 34-14-63 - Poste 93

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

C.C.P. STRASBOURG 55-08-00 F
Régisseur de recettes D.D.A.
2, Rue des Mineurs
67 - STRASBOURG

Imprimerie de la Station ALSACE et LORRAINE - Directeur-Gérant : L. BOUYX

Supplément n° 1 au Bulletin du mois de Septembre 1970 — 3 Septembre 1970

/ Avertissement /

ARBRES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES

Des vols de faible importance ont été observés fin Août. Les conditions favorables aux accouplements et pontes pourront se traduire, dans les vergers bien exposés et dans lesquels la première génération a été active, par des éclosions prochaines et des dégâts sur les variétés tardives.

Il est recommandé d'effectuer un traitement insecticide au cours de la période du 4 au 8 Septembre, dans les situations ci-dessus ou dans les cultures où une protection maximale de la récolte est recherchée.

HOUBLON

MILDIOU

Sur les variétés tardives, un nouveau traitement fongicide est nécessaire pour assurer la protection des cônes, l'humidité nocturne et les brumes matinales fréquentes permettant au Mildiou d'évoluer normalement. Cette intervention devra être exécutée dès réception de cette note.

POMMES DE TERRE

MILDIOU

Sur les variétés tardives dont la récolte est prévue seulement en fin de mois, renouveler le traitement fongicide au cours de la période du 5 au 8 Septembre.

Dans les cultures devant être récoltées prochainement, procéder au défanage.

/ Information /

VIGNE

MILDIOU - POURRITURE GRISE

Dans les pépinières et jeunes plantations, la protection contre le Mildiou "d'automne" est nécessaire, les pluies et brouillards matinaux favorisant le développement du champignon.

99

.../...

Dans les vignes en rapport où les premiers foyers de Botrytis se manifestent, il conviendra de veiller essentiellement à assurer le maximum d'aération aux grappes, afin de réduire l'humidité ambiante. A cet effet, le rognage et l'élimination des mauvaises herbes sont souhaitables.

Aucun fongicide ne peut actuellement permettre de lutter très efficacement contre la Pourriture grise. Rappelons que les produits ayant expérimentalement donné les résultats les plus favorables, sont le Dichlofluanide, le Phaltane, le Thirame et le Benomyl.

CULTURES MARAICHERES

TEIGNE DU POIREAU

Les conditions atmosphériques restent favorables à ce papillon, un nouveau traitement insecticide est recommandé, notamment sur les plants repiqués tardivement dont le développement est faible.

Le Responsable de la Station
D'Avertissements Agricoles :

C. GACHON.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :

J. HARRANGER.

En outre, dans la gamme des produits utilisables, plusieurs ont à la fois une action anti-Vulpin satisfaisante et une efficacité valable sur un nombre relativement important de dicotylédones. Il convient cependant, de signaler que le Gaillet-gratteron n'est pas contrôlé par ces herbicides et que, dans les terres riches en argile, les doses préconisées doivent être légèrement augmentées. Par ailleurs, l'option doit être prise avant de connaître l'infestation du Vulpin. Il est toutefois possible aux agriculteurs qui connaissent bien leurs parcelles, de savoir à priori, celles où cette graminée adventice a toutes chances de se développer.

Enfin, précisons que l'efficacité de ces herbicides est liée à une bonne préparation du terrain qui ne doit pas présenter de trop nombreuses mottes de terre. Apporter 400 à 500 l de bouillie à l'ha et veiller à ce que la pulvérisation soit régulière.

Rappelons, qu'avant d'utiliser l'un de ces herbicides, il est conseillé de lire attentivement les modalités d'emploi figurant sur les emballages ou mieux, sur la notice accompagnant le produit.

II.- LUTTE CONTRE LE VULPIN DANS LES ORGES D'HIVER ET ESCOURGEON

Le TRIALLATE : Il s'utilise à la dose de 1,400 kg M.A./ha. Il doit être appliqué avant le semis, de façon à être incorporé immédiatement grâce à une façon culturale superficielle. Il n'a pratiquement pas d'efficacité sur les dicotylédones et n'assure la destruction de la Folle avoine et du Ray-grass que pour les levées de ces adventices ayant lieu à l'automne.

Le CHLORTOLURON : Il s'utilise, comme pour les blés d'hiver, à la dose de 2,4 kg M.A./ha, entre le semis et la levée de la céréale. L'application dès le semis est cependant à recommander dans les terres humides qu'une pluie peut, par la suite, rendre impraticables. Les variétés Noelle, Nymphe, Ager, France Déa supportent bien cet herbicide.

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES D'AUTOMNE

La désinfection des semences reste le seul moyen de lutte efficace contre un certain nombre de maladies cryptogamiques fréquentes sur céréales. C'est le cas notamment, des Fusarioses et Septorioses, de la Carie du blé, des Charbons et de l'Helmintosporiose.

Si les produits pouvant être utilisés sont généralement bien connus par les agriculteurs, les moyens mis en oeuvre pour réaliser le traitement des semences sont encore trop souvent incomplets.

Il est, en effet, faux de croire que le produit choisi sera efficace si l'on se contente de le saupoudrer plus ou moins généreusement sur les semences mises dans le semoir sur le champ et de remuer la masse avec un bâton, voire à la main. Cette technique ne permet pas d'arriver au but recherché et est dangereuse pour le manipulateur.

Le traitement des semences doit se faire à la ferme avec un appareil permettant un enrobage complet des grains (baratte désaffectée par exemple).

Certains produits étant toxiques (organo-mercuriques) ou irritants pour les muqueuses (Manèbe - Thirame), opérer dans un local aéré et se laver soigneusement le visage et les mains après le travail.

Laver les sacs avant leur réemploi.

.../...

MOUCHE GRISE DES CEREALES

Depuis quelques années, la Mouche grise des céréales a fait son apparition dans les régions de l'ACKERLAND - KOCHERSBERG, de la Plaine d'ERSTEIN et de MOLSHEIM - MARMOUTIER.

Les parcelles atteintes présentent au printemps, de larges taches où la céréale est dépérissante. On constate dans un premier temps, un flétrissement de la feuille centrale.

L'examen des plants permet de constater la présence d'un asticot à l'intérieur des tiges. Il vit en mineuse en rongeant la tige au-dessus du plateau de tallage.

Les dégâts peuvent être très importants et provoquer une forte diminution de rendement.

Certaines conditions favorisent l'installation de la Mouche grise :

- les précédents culturaux : défriches de prairies, pommes de terre, pois,
- les semis tardifs,
- les hivers humides.

Les traitements curatifs au printemps, au moment de l'apparition des dégâts, sont difficilement réalisables.

Le traitement des semences constitue la méthode de lutte fondamentale. Diéthion, Endosulfan et Lindane sont efficaces.

Etant donné qu'il est difficile de prévoir les attaques et l'extension de ce parasite, il est conseillé de procéder dans les secteurs contaminés, à la désinfection des semences avec des spécialités commerciales mixtes (fongicide - insecticide).

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles :
C. GACHON et CH. JANUS.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux :
J. HARRANGER.

100